

Termes et Conditions Programme de Parrainage

Traders Trust Ltd (ci-après « Traders Trust ») est une société constituée en vertu des lois des Seychelles sous le numéro d'enregistrement 8429440-1 et dont le siège social est situé à CT House, Office 9A, Providence, Mahé, Seychelles. Elle est agréée et réglementée par la Financial Services Authority (la « FSA ») en tant que courtier en valeurs mobilières, titulaire de la licence SD141. TTCM Traders Capital Limited, ci-après dénommée « TTCM » et « la société ».

TTCM Traders Capital Limited, une société à responsabilité limitée, constituée aux Bermudes en vertu des articles 14 et 6/132C(1) de la loi sur les sociétés de 1981, enregistrée auprès du registre des sociétés sous le numéro 54135 et dont le siège social est situé au 5e étage, Andrew's Place, 51 Church Street Hamilton HM 12 Bermudes.

1. Fonctionnement du Programme

1.1. Pour participer au Programme de Parrainage, vous devez partager votre lien de parrainage unique avec vos amis.

1.2. Votre ami parrainé doit s'inscrire à l'aide de votre lien de parrainage, déposer des fonds sur un compte Classic et effectuer des transactions pour un minimum de 5 lots dans les 30 jours suivant sa première opération de trading.

1.3. Une fois que votre ami parrainé aura rempli les exigences de trading mentionnées dans la Section 4, vous recevrez une récompense en **espèces de 100 \$**.

2. Éligibilité

2.1. Pour participer au Programme de Parrainage, vous devez être titulaire d'un compte Traders Trust existant et vérifié.

2.2. L'ami parrainé doit être un nouveau client n'ayant jamais ouvert de compte chez Traders Trust auparavant.

2.3. Ce programme n'est pas disponible pour les participants au programme d'Introducing Broker (IB) et ne peut être combiné à aucun autre programme de parrainage ou de partenariat, y compris le programme IB.

Avertissement sur les risques : Nos produits sont négociés sur marge et comportent un niveau de risque élevé ; il est donc tout à fait possible de perdre la totalité de votre capital. Ces produits peuvent ne pas convenir à tout le monde, et vous devez vous assurer de bien comprendre les risques encourus. Le trading sur le Forex et les CFD comporte un risque important pour votre capital investi.

Traders Trust Ltd (ci-après « Traders Trust ») est une société constituée en vertu des lois des Seychelles sous le numéro d'enregistrement 8429440-1 et dont le siège social est situé à CT House, Office 9A, Providence, Mahé, Seychelles. Elle est agréée et réglementée par la Financial Services Authority (la « FSA ») en tant que courtier en valeurs mobilières, titulaire de la licence SD141.

TTCM Traders Capital Limited, une société à responsabilité limitée, constituée aux Bermudes en vertu des articles 14 et 6/132C(1) de la loi sur les sociétés de 1981, enregistrée auprès du registre des sociétés sous le numéro 54135 et dont le siège social est situé au 5e étage, Andrew's Place, 51 Church Street Hamilton HM 12 Bermudes.

2.4. Si un participant au Programme de Parrainage postule à un autre programme de partenariat, y compris mais sans s'y limiter le programme IB, il sera disqualifié du Programme de Parrainage.

3. Conditions de Récompense

3.1. La récompense de 100 \$ sera créditée sur votre compte dans les 5 jours ouvrables suivant la réalisation des conditions de trading par votre ami parrainé.

3.2. La récompense ne peut pas être retirée par virement bancaire international. Elle peut être utilisée pour trader et/ou retirée via crypto ou portefeuilles électroniques.

3.3. Il n'y a pas de limite au nombre d'amis que vous pouvez parrainer, à condition que chaque ami remplisse les critères d'éligibilité pour débloquent la récompense.

4. Exigences de Trading

4.1. Seules les transactions sur le FX et les métaux effectuées au moyen d'un compte Classic sont prises en compte dans l'exigence de trading de 5 lots.

4.2. Les transactions ouvertes et fermées en moins d'une minute (scalping) ou jugées suspectes par Traders Trust ne seront pas prises en compte dans le programme.

4.3. Toute opération en violation des Termes et Conditions de la Société sera exclue du calcul des exigences de trading.

4.4. Les opérations de couverture (hedging) ne sont pas autorisées au sein d'un même compte de trading ni entre plusieurs comptes de trading. Cela inclut, sans s'y limiter, l'ouverture de positions opposées ou qui se compensent de manière substantielle sur les mêmes instruments ou sur des instruments liés, au sein d'un même compte ou entre différents comptes. Toute activité identifiée comme une opération de couverture peut entraîner la disqualification du Programme de Parrainage et la perte de toute récompense associée.

Avertissement sur les risques : Nos produits sont négociés sur marge et comportent un niveau de risque élevé ; il est donc tout à fait possible de perdre la totalité de votre capital. Ces produits peuvent ne pas convenir à tout le monde, et vous devez vous assurer de bien comprendre les risques encourus. Le trading sur le Forex et les CFD comporte un risque important pour votre capital investi.

Traders Trust Ltd (ci-après « Traders Trust ») est une société constituée en vertu des lois des Seychelles sous le numéro d'enregistrement 8429440-1 et dont le siège social est situé à CT House, Office 9A, Providence, Mahé, Seychelles. Elle est agréée et réglementée par la Financial Services Authority (la « FSA ») en tant que courtier en valeurs mobilières, titulaire de la licence SD141.

TTCM Traders Capital Limited, une société à responsabilité limitée, constituée aux Bermudes en vertu des articles 14 et 6/132C(1) de la loi sur les sociétés de 1981, enregistrée auprès du registre des sociétés sous le numéro 54135 et dont le siège social est situé au 5e étage, Andrew's Place, 51 Church Street Hamilton HM 12 Bermudes.

5. Fraude et Abus

5.1. Traders Trust se réserve le droit de disqualifier tout participant au Programme de Parrainage s'il soupçonne une fraude, un abus ou une violation des présentes conditions.

5.2. Toute utilisation abusive du système de parrainage, y compris mais sans s'y limiter les auto-parrainages ou l'utilisation du même compte pour plusieurs parrainages, entraînera la disqualification et la perte des récompenses.

5.3. En aucun cas TTCM ne pourra être tenu responsable des conséquences découlant de l'annulation ou du refus de la récompense, y compris, mais sans s'y limiter, la clôture de position(s) due à un Stop Out.

6. Modifications du Programme

6.1. Traders Trust se réserve le droit de modifier, suspendre ou mettre fin au Programme de Parrainage à tout moment, sans préavis.

6.2. Toute modification ou résiliation ne concernera pas les récompenses déjà gagnées mais s'appliquera à tous les parrainages futurs.

7. Considérations Légales

7.1. La participation au Programme de Parrainage est soumise à l'Accord Client et à la Politique de Confidentialité de la Société.

7.2. Les récompenses sont soumises aux réglementations fiscales locales applicables, et les participants sont responsables de toutes obligations fiscales découlant des récompenses de parrainage.

Avertissement sur les risques : Nos produits sont négociés sur marge et comportent un niveau de risque élevé ; il est donc tout à fait possible de perdre la totalité de votre capital. Ces produits peuvent ne pas convenir à tout le monde, et vous devez vous assurer de bien comprendre les risques encourus. Le trading sur le Forex et les CFD comporte un risque important pour votre capital investi.

Traders Trust Ltd (ci-après « Traders Trust ») est une société constituée en vertu des lois des Seychelles sous le numéro d'enregistrement 8429440-1 et dont le siège social est situé à CT House, Office 9A, Providence, Mahé, Seychelles. Elle est agréée et réglementée par la Financial Services Authority (la « FSA ») en tant que courtier en valeurs mobilières, titulaire de la licence SD141.

TTCM Traders Capital Limited, une société à responsabilité limitée, constituée aux Bermudes en vertu des articles 14 et 6/132C(1) de la loi sur les sociétés de 1981, enregistrée auprès du registre des sociétés sous le numéro 54135 et dont le siège social est situé au 5e étage, Andrew's Place, 51 Church Street Hamilton HM 12 Bermudes.